

PRESENTATION D'OUVRAGE

« LE DROIT MARITIME MAROCAIN ET COMPARE »

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

RABAT

Mardi, 25 novembre 2014

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'IRES dans le cadre de cette table-ronde consacrée à la présentation et à la discussion de l'ouvrage « Le Droit maritime marocain et comparé ».

Je tiens à remercier l'auteur de l'ouvrage Madame Hassania CHERKAOUI et Messieurs Mohammed DRISSI ALAMI MACHICHI, Miloud LOUKILI et Abdelkrim HACHIMI IDRISSE qui ont bien voulu procéder à une lecture critique de l'ouvrage susmentionné. Mes remerciements s'étendent également à l'ensemble des experts, ici présents, pour enrichir le débat et approfondir la réflexion sur la thématique sous-revue.

L'intérêt porté par l'IRES au thème de cet ouvrage tire sa substance de l'importance géostratégique des espaces maritimes, qui sont un déterminant clé dans le positionnement international des pays. L'avantage que confère la maîtrise des voies maritimes, sources de richesse économique et de puissance géopolitique, en fait le théâtre d'une compétition intense entre les Etats. Cette tendance est appelée à se renforcer davantage, sous l'effet des mutations que connaît le système mondialisé.

Le Maroc, situé à la croisée des routes maritimes internationales et dépositaire d'une longue tradition maritime, est appelé à développer davantage ses façades maritimes, qui constituent de véritables atouts, dont la meilleure exploitation pourrait servir les intérêts stratégiques du pays.

Mesdames et Messieurs,

La portée scientifique de l'ouvrage réside dans son appréhension, à travers une grille de lecture fine, du droit maritime de 19 pays dont la Chine, le Royaume uni et l'Allemagne. L'ouvrage est enrichi également par une réflexion juridique, doctrinale et jurisprudentielle sur les différentes questions traitées et analysées en matière de droit maritime.

L'ouvrage met également en exergue les dispositions réglementaires du code de commerce maritime de 1919 et interroge leur cohérence par rapport aux exigences de compétitivité globale du Maroc et de son positionnement international.

Ce sont là quelques propos introductifs aux travaux de cette table ronde. Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à notre séminaire.